



Lettre citoyenne N°2 – Décembre 2014

On tient le cap !

Vivre Ensemble à Agon-Coutainville a tenu son engagement en poursuivant son activité après les élections municipales de mars 2014. L'association s'est restructurée et a en renouvelé ses instances avec une nouvelle présidente : Léone Legraverend.

Pour donner au plus grand nombre toute la place démocratique reconnue aux citoyens, **V.E.A.C.** s'est engagée. Avec ses 85 adhérents à ce jour et ses 2 élus, l'association cherche à favoriser une large implication citoyenne, notamment dans les domaines de la culture pour tous, de la solidarité, et du Développement durable.

Dans cette nouvelle lettre, comme nous le faisons régulièrement sur notre site, nous indiquons nos actions, nos projets mais aussi nos attentes.

Nos deux élus dressent un premier bilan de leur expérience au conseil municipal tandis que quelques adhérents expriment leurs craintes, leurs regrets.

Tout en posant un regard exigeant sur certains choix ou orientations des majorités municipale et communautaire – dont nous contestons pas la légitimité – nous réaffirmons notre volonté d'être force de proposition et d'action, d'être : « *citoyens ayant droit de cité* »

Ce qui, selon VEAC, mériterait débat :

- ◆ Le projet d'une maison des associations
 - ◆ Le bilan de la réglementation du promenoir
 - ◆ La prochaine saison touristique
 - ◆ L'aménagement de la pointe d'Agon
 - ◆ L'implantation d'une station service en zone inondable
 - ◆ La protection contre la mer
 - ◆ Le projet de piscine
 - ◆ la circulation et le stationnement
 - ◆ le PLU et son adaptation future
 - ◆ le projet d'une salle communale
-et la liste n'est pas exhaustive

**Notre association croit au débat.
V.E.A.C. encourage la parole citoyenne**

**Nous vous invitons à une réunion publique
le jeudi 18 décembre 2014 à 20h30
à la mairie d'Agon-Coutainville.**

Ce qui tarde selon nous au regard des engagements pris par la majorité municipale dans sa profession de foi en février 2014 (extraits) :

« La gestion municipale sera caractérisée par : Une participation des administrés à la vie de la commune, facilitée par la création de commission extra-municipales. »

Qu'entendait-on par là ? Où en est-on de cela ?

Cette promesse nous convenait mais à ce jour aucune traduction concrète.

L'échec du festival des « ondes sonores » devrait-être pour le moins- un exemple- phare :

➔ Ne pas engager de nouveaux projets selon le même modèle de décision.

Nombreux sont ceux qui pensent que maintenant, la première leçon à tirer serait d'initier plus de débats, plus de rencontres. :

- Quels sont les grands projets retenus ou à l'étude ?
- Quelles sont les contraintes, les problématiques ?
- Quelles sont les méthodes de travail adoptées ?

Débattre, c'est se donner la possibilité d'argumenter dans ce qui est à décider. C'est offrir, à tous ceux qui cherchent à prendre part, l'occasion de comprendre où est l'intérêt général.

Là où nous avons été solidaires et actifs :

- * Avec l'association « L'abeille de la solidarité » le jour de l'Ascension,
- * Avec l'APP2R pour assurer des permanences dans le petit musée de la pêche au cours de l'été,
- * Avec le secours populaire le 31 octobre pour la collecte d'urgence alimentaire.

Là où nous avons été présents et actifs :

- à tous les conseils municipaux depuis le 9 avril (après préparation avec nos deux élus)
- à tous les conseils communautaires, sauf celui du 4 septembre la date ne nous étant pas connue. Depuis, il a été obtenu que les dates figurent sur le site du conseil communautaire.
- bien qu'ayant contesté le choix de programmation du festival des « ondes sonores », VEAC a invité ses adhérents volontaires à participer à la logistique en tant que bénévoles.
- A notre demande, nous avons rencontré M. le Maire en juillet pour lui présenter l'association, et lui préciser notre volonté de poursuivre notre engagement citoyen.
- Nous avons organisé une rencontre avec un représentant du conservatoire du Littoral qui a expliqué aux adhérents de l'association les objectifs sur le territoire de la pointe d'Agon

Présents - Au forum des associations le 6 septembre, avec invitation à l'échange.

- Pour la présentation du nouvel OTAC le 29 septembre.
- pour le projet d'association gérante du cinéma, VEAC a relayé l'appel à bénévoles

Et le Cinéma devrait continuer sous forme associative :

L'exploitant actuel quittera le cinéma d'Agon-Coutainville fin janvier. La municipalité envisage de confier la gestion à l'association du cinéma de la plage de Hauteville. Si tel est le cas, cette association intégrera de nouveaux bénévoles d'Agon-Coutainville et fonctionnera -après convention ou délégation- avec ses bénévoles, son bureau ...etc. VEAC se réjouit de ce choix. Certes ce projet entraînera un coût pour la commune mais nous soutiendrons cette initiative dès lors qu'elle va permettre de rapprocher la culture de l'ensemble de la population par des tarifs d'entrée accessibles (environ 4 à 6 euros), une ouverture privilégiée aux enfants en partenariat avec les écoles et le collège ; des projections menées en relation avec des associations ainsi que cela a été évoqué lors de la réunion du jeudi 6 novembre. VEAC a compris que ce choix nécessite des bénévoles impliqués dans les tâches matérielles mais aussi dans la programmation. Notre association a d'ores et déjà relayé l'appel aux volontaires auprès de ses adhérents et le réitère ici. Bienvenue au cinéma associatif !

La parole de nos élus VEAC : Arlette Laplace-Dolonde et Hubert Guillotte

Nous remercions tous les électeurs qui ont permis de nous donner une place au sein du conseil municipal afin de les représenter. Selon notre engagement de communiquer sur notre travail, ces quelques lignes vous permettront de connaître notre analyse sur le fonctionnement du conseil, vu de l'intérieur.

Dès le départ, nous avons affirmé notre objectif d'être une opposition constructive et de participer pleinement au fonctionnement du CM. Ainsi sommes nous présents dans toutes les commissions :

Dès l'installation du conseil nous avons interrogé les adjoints sur la manière dont ils entendaient travailler. La question a tellement surpris que les réponses sont restées évasives. Ont été évoqués des compte-rendus de commissions pour informer tous les conseillers et l'élaboration d'un règlement intérieur. Si un tel règlement n'est pas obligatoire par rapport à la taille de notre commune, force est de constater qu'il est urgent de l'élaborer au vu du peu d'informations qui circulent. « *On y travaille* » a dit Monsieur le Maire. Mais le « *on* » ne comprend que l'équipe municipale, pas les autres élus.

L'expérience de ces premiers mois montre que - contrairement à ce qu'elle croit - la majorité élue ne tient pas ses promesses (non création de commissions extra municipales, pas de conseils de quartier) **Le respect des personnes et la convivialité dans les réunions ne doivent pas masquer le débat d'idées sur des sujets qui engagent la commune pour longtemps**. Des propositions du programme de la liste « Ensemble Vers le Renouveau » sont devenues les priorités de la commune **sans débat au conseil municipal** comme le projet de piscine qui se retrouve prioritaire dans le contrat de territoire*. A notre critique de la méthode du « fait accompli » monsieur le Maire a répondu « *on a manqué de temps !* », constat déplorable au regard du fait que nous souhaitons soutenir certains projets, en priorité celui d'une maison des associations.

Proposée par la première adjointe, **la Journée verte** est une belle initiative que nous avons soutenue au sein de la commission « développement Durable ». Qui a compris que cette commission présentait aussi les prochaines dispositions d'enlèvement des ordures ménagères ? Cet atelier, animé par deux élues non majoritaires, s'est trouvé isolé dans la salle A. Fournier tandis qu'une exposition (n'ayant rien à voir avec l'Environnement) occupait, en position centrale, le P'tit office. Comment les citoyens peuvent-ils s'y retrouver quand les genres sont mélangés dans la communication ? Les vrais messages environnementaux méritent mieux.

La presse locale a relayé les nombreux travaux en cours ou à réaliser : Espace culturel, salle de sports, école. Sans parler de l'église qui aurait du être inscrite comme monument historique depuis longtemps, les problèmes d'étanchéité sur les bâtiments communaux sont récurrents. Un tel constat devrait entraîner une **réflexion sur le suivi des chantiers** et le mode de gestion du patrimoine communal. Hélas, celle-ci **n'est pas à l'ordre du jour**. Les élus, même bien expérimentés, ne peuvent suppléer un service d'aide à Maîtrise d'ouvrage compétent qui tarde à venir. Au vu des exigences techniques nécessaires une mutualisation de services avec d'autres aurait pu être envisagée. Au lieu d'ouvrir une telle perspective la commune se replie sur elle-même ce qui va à l'encontre de l'intérêt général. La question sur les instructions du permis de construire présentée au CM du 17 novembre a été édifiante

Tandis que nous répondons favorablement aux sollicitations de monsieur le Maire pour apporter notre expertise technique ou scientifique nous déplorons que nos idées citoyennes et démocratiques soutenant le développement durable effarouchent. Pourtant nous réaffirmons que **nous resterons dans cette démarche positive par rapport à nos engagements vis à vis de nos concitoyens**..

Fidèles à notre ligne nous assumons nos choix de vote au conseil, même lorsque les sujets sont délicats. Nous pourrions ainsi nous en expliquer lors de la réunion publique de VEAC. D'ores et déjà nous remercions les membres de VEAC et les autres auditeurs réguliers aux réunions du conseil et vous encourageons à y venir toujours plus nombreux. Cette présence est un gage de responsabilisation des élus. A bientôt.

* contrat de territoire : projet de développement communal choisi au niveau intercommunal pour demande d'aide au conseil général.

Vous voulez nous contacter ? Prendre rendez-vous ?

arlette.laplace-dolonde@orange.fr - 02 33 07 59 89

Hubert ?





Analyses et réactions de quelques adhérents :

◆ Lors de la réunion publique du lundi 29 09 2014, l'Office de Tourisme d'Agon-Coutainville (OTAC) a réfléchi sur son avenir.

Tout d'abord, félicitons M Antoine Leclerc, nouveau Président, pour cette invitation au dialogue autour du tourisme dans notre commune. Il était difficile d'éviter les problèmes liés à l'échec cuisant du festival ONDES SONORES. Dans leurs explications, les élus locaux présents ce jour ont affirmé que les contribuables ne subiront aucune conséquence directe de ce fiasco. Reste que, même si l'OTAC assume pleinement par un emprunt, son remboursement amputera d'autant le financement de nouveaux projets.

Autres regrets, son cautionnement par la municipalité et la mise sous tutelle des investissements de l'OTAC par le conseil municipal : ces deux décisions respectent-elles la règle intangible d'autonomie d'une association par rapport à la collectivité territoriale ? Certains s'interrogent sur la légalité d'un tel montage financier.

Malgré tout, nous ne souhaitons pas critiquer les personnes mais nous n'éviterons pas les questions sur le fonctionnement de la structure qui continue de cultiver l'opacité en refusant (par exemple) l'accès de ses statuts à ses adhérents au lieu de les publier directement sur son site. Peut-être serait-il temps de revisiter les statuts et le mode de fonctionnement ? On pourrait ainsi assurer la représentation au conseil d'administration de tous les acteurs du tourisme local. Pour cela ne faudrait-il pas envisager une représentation par collèges : adhérents, commerçants, associations...?. Cette pratique éviterait et empêcherait de perpétuer les élections par cooptation.

◆ Y -a-t-il eu un bilan pour analyser les **causes de l'échec** et tirer les conclusions du festival des « **ondes sonores** » : en conseil municipal ? en réunion publique ? Avec l'office de tourisme et les personnes de la municipalité qui dirigeaient l'office à cette époque ? A notre connaissance NON !

Monsieur le Maire a déclaré en réunion de conseil : « *on ne parle plus de cela* ». Au contraire ne faut-il pas en discuter !

◆ Au niveau des informations diffusées par la municipalité, les faits montrent beaucoup d'entre-soi et pas vraiment d'ouverture au sens large. On ne voit pas le changement par rapport à l'équipe précédente (rapporté par de nombreux habitants).

● **Nos coups de cœur** : Bravo à Marie-Laure Sénoville pour son spectacle du 31 octobre et merci au service culturel de l'avoir programmé.

● **Nos regrets** : « La journée verte du 25 octobre ». Si elle avait été collectivement préparée, sans doute aurait-elle eu plus d'ampleur et de retentissement dans Agon-Coutainville.

■ **Nos projets** : Des fêtes associatives partagées, des repas participatifs, des rencontres débats

➔ Une réunion publique le jeudi 18 décembre 2014 (1^{er} anniversaire de VEAC)

➔ Des conférences et débats le 7 février 2015 sur le thème « **Nous, le climat et la mer** »

➔ Une fête du mimosa et du vivre ensemble : au printemps 2015.

Contacts : veagoncoutainville@gmail.com

tel : 06 80 98 14 78

Blog : <http://veac50230.jimdo.com>